



AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière Me Josée Vendette:

QUE le Règlement suivant a été adopté lors de la séance du 12 février 2024, à savoir :

- Règlement numéro 23-581 décrétant le règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec ;

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 14 février 2024

Me Josée Vendette
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale